

CFVU du 26 janvier 2023

**Délibération n° CFVU 20230126\_01 - Approbation du compte-rendu de la  
CFVU du 5 janvier 2023.**

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;

**Délibération n° CFVU 20230126\_01 Proposition soumise à délibération des membres de la  
CFVU :**

*Validation du compte-rendu de la CFVU du 5 janvier 2023.*

**Le compte-rendu est adopté.**

Décompte des voix : 31

Suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 2

Fait à Poitiers 26 janvier 2023.

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Noëlle DUPOURT



Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le jour même de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

**Voies et délais de recours**

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

## COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

SEANCE PLENIERE du 05/01/2023

Total des membres élus : 40

Séance présidée par Mme Noëlle DUPORT, Vice-Présidente en charge des Formations, Présidente de la CFVU.

Présents ou représentés : 31 en début de séance, 34 après la 1<sup>ère</sup> délibération.

### Présents ou représentés :

NOM	PRENOM	CFVU 05/01/2023	
BASTIERE	Antonin	BASTIERE Antonin reçoit la procuration de GUTENBERG Tiana	1
BOSMAN	Sasha		1
BOUYER	Jean		1
CANTRELLE	Dimitri	CANTRELLE Dimitri donne procuration à SUAUD Dylan	1
CARDONA	Laurent		1
CHAUDRON	Julia		1
CONCOLINO-ABRAM	Bianca		1
DE NADAI	Thierry		1
DESESSARD	Laurent	DESESSARD Laurent reçoit procuration de ESNARD Catherine	1
DO COUTO	Hugo	DO COUTO Hugo donne procuration à SUAUD Dylan	1
DUPORT	Noëlle	DUPORT Noëlle reçoit la procuration de LECLERCQ Pascale	1
ESNARD	Catherine	ESNARD Catherine donne procuration à DESESSARD Laurent	1
FOUCAUD	Lucie		1
GEAY	Aziyade	GEAY Aziyade donne procuration à THIERCELIN Salomé	1
GELIBERT	Marine		1
GELLE	Héloïse		1
GIL	Sandrine		1
GUTENBERG	Tiana	GUTENBERG Tiana donne procuration à BASTIERE Antonin	1
IMBERT-FAUCHER	Nathalie		1
KAMDEM	Pierre		1
LAVAL	Florence		1

NOM	PRENOM	CFVU 05/01/2023	
LECLERCQ	Pascale	LECLERCQ pascale donne procuration à DUPORT Noëlle	1
MAGNANT	Céline	Arrivée après la première délibération sur le compte rendu de la dernière CFVU	1
MARIVINGT MOUNIR	Cécile		1
MICHEL	Julien		1
MOINARD	Pierre		1
PATRIER	Patricia		1
PERRAUD-CATEAU	Estelle	Arrivée après la première délibération sur le compte rendu de la dernière CFVU . Reçoit procuration de SARROUILHE Denis	1
POUSSARD	Anne-Marie		1
ROQUET	Lewis		1
SARROUILHE	Denis	Donne procuration à PERRAUD-CATEAU Estelle	1
SOULIE	Jules		1
SUAUD	Dylan	SUAUD Dylan reçoit la procuration de CANTRELLE Dimitri et DO COUTO Hugo	1
THIERCELIN	Salomé	THIERCELIN Salomé reçoit la procuration de GEAY Aziade	1
<b>Total général</b>		<b>31 présents ou représentés en début de séance, 34 après la première délibération</b>	<b>34</b>

### Ordre du jour :

- 1- **Pour délibération** : approbation du compte rendu de la CFVU du 8 décembre 2022 ;
- 2- **Informations générales** ;
- 3- **Présentation des services du pôle formation et réussite étudiante** : Pédagolab. Bilan financier et RH du PIA Elans ;
- 4- **Quart d'heure étudiants** ;
- 5- **Pour délibération de la CFVU** : appels à projets Région 2022 - Volet : Favoriser la réussite étudiante en Nouvelle Aquitaine ;
- 6- **Pour avis de la CFVU avant délibération du CA** : calendrier de recrutement pour les candidatures à l'entrée en M2, hors droit à la poursuite d'études ;
- 7- **Pour avis de la CFVU avant délibération du CA** : capacités d'accueil pour l'accès en licence professionnelle pour l'année universitaire 2023-2024 ;
- 8- **Pour avis de la CFVU avant délibération du CA** : modalités de recrutement pour l'accès en licence professionnelle pour l'année universitaire 2023-2024 ;
- 9- **Pour avis de la CFVU Avant délibération du CA** : rôle et composition générique de la commission d'examen des candidatures pour l'accès en licence professionnelle pour l'année universitaire 2023-2024 ;

La séance commence à 14H10

Noëlle DUPORT énumère les 6 procurations reçues. Elle précise qu'avec 31 élus présents ou représentés, le quorum est atteint.

En préambule, elle rappelle que le règlement intérieur de l'établissement indique que le quorum vérifié en début de séance vaut pour la durée du conseil. Elle demande aux élus qui quitteraient la séance en cours de route de se signaler préalablement.

A 14H20, deux élues dont une avec une procuration arrivent. Le nombre de présents ou représentés, passe donc à 34. Ce chiffre est pris en compte après la première délibération.

**1- Pour délibération : approbation du compte rendu de la CFVU du 8 décembre 2022 ;**

Suite à des observations d'élus, préalablement à la séance, des coquilles ont été corrigées : elles modifient la forme, mais pas le fond du compte rendu.

**31 votants en début de séance**

**Délibération n° CFVU 20230105 01- Approbation du compte rendu de la CFVU du 8 décembre 2022 ;**

**Le compte-rendu est adopté**

**Décompte des voix : 31**

**Décompte des votants : 30**

**Pour : 30**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

**2- Informations générales ;**

Le premier point est relatif à la campagne de recrutement en 1<sup>er</sup> cycle : le site Parcoursup est ouvert à la consultation depuis le 20 décembre. Les candidats pourront exprimer des vœux entre le 18 janvier et le 9 mars, et auront ensuite jusqu'au 6 avril pour compléter les dossiers relatifs à ces vœux. Pour les aider, au-delà de Parcoursup, ils pourront s'appuyer sur les salons et journées portes ouvertes : pour ces dernières, celles de l'université de Poitiers auront lieu le 25 février. Quant aux salons celui de la Rochelle se tient cette fin de semaine ; celui de Poitiers se tiendra les 20 et 21 janvier. Les lycéens peuvent également s'emparer des immersions, via Cap'Sup si leur lycée n'organise pas d'immersions collectives.

Le second point est relatif au plan de sobriété : conformément à la circulaire ministérielle du 24 septembre 2022, il a été remis au Rectorat de Bordeaux le 22 décembre 2022.

Dès réception de cette circulaire, nous avons mis en place un comité de pilotage, sous la responsabilité du VP en charge de la vie de campus et du patrimoine pour assurer l'élaboration du projet du plan de sobriété sur la base de propositions partagées.

Pour construire le plan de sobriété nous avons souhaité associer largement la communauté universitaire : acteurs représentatifs des personnels, étudiants, élus des instances, directeurs d'unités de recherche, directeurs de composantes, assesseurs à la pédagogie, responsables administratifs, directeurs de services, référents patrimoine et logistique.

Les propositions ont fait l'objet de regroupements répondant aux thématiques de la circulaire :

- Formation-sensibilisation
- réduction de la consommation
- gestion du parc immobilier
- mobilisation des personnels et des étudiants
- stratégie d'achats

Pour chaque rubrique, nous avons identifié les mesures de bon sens à impact de très court terme, les propositions dites organisationnelles pour un impact de court à moyen terme, et enfin celles dites structurelles à impact souvent de plus long terme.

En amont d'une présentation succincte des mesures, Noëlle Duport présente quelques données relatives à la consommation énergétique de l'établissement :

- la consommation énergétique est stable entre 2019 et 2022, de l'ordre de 42 GWh (pour comparaison, l'INSEE estime la consommation moyenne d'un foyer à 4800 kWh, soit un rapport de 1 à 10000 grossièrement). Elle est composée à moitié d'électricité et à moitié du chauffage, ce dernier se subdivisant entre le gaz et la chaudière biomasse.
- Si la consommation a été stable, il n'en est pas de même du tout pour le coût : celui est passé de 3,6 à 7,66 M€ entre 2019 ET 2022, dû à l'envolée du prix du gaz et de l'électricité.

Pour ce qui est du périmètre de la CFVU, Noëlle Duport rappelle que le point 1 de la circulaire porte sur la formation et la sensibilisation de tous. Ce point sera traité en deux temps :

- Pour ce qui est de la dimension formation, la circulaire a été suivie par les annonces de Madame la ministre à Bordeaux le 21 octobre, qui vont conduire à la mise en place de modules formant à la transition écologique dès 2025 pour tout étudiant de premier cycle. Nous avons eu à ce sujet une première réunion hier avec France Université.

- La dimension sensibilisation elle est prise en charge dès début 2023 par le service Communication et le pôle Vie de Campus, avec l'objectif de proposer des plans de communication multi-supports, mais aussi la constitution d'un réseau d'ambassadeurs de l'énergie.

Noëlle Duport présente ensuite rapidement les autres mesures :

- Retard de la période de chauffe (grâce aux bonnes conditions météorologiques), réglage à 19°, investissement dans des systèmes de production décarbonés et renouvelables : mise en place d'une chaudière biomasse à Châtellerault, installation de panneaux photovoltaïques, suite de l'isolation des bâtiments....Un groupe de travail va également être constitué pour étudier le regroupement des activités et des enseignements le soir, le WE et pendant les vacances pour limiter le nombre de bâtiments ouverts. Des expérimentations seront menées au second semestre de 22-23, pour une généralisation selon les résultats à la rentrée 2023.
- En matière d'électricité, des travaux vont être menés en termes de système de production, avec un objectif d'autoproduction à hauteur de 80% sur le campus ; un travail va également être mené par les laboratoires pour identifier les gisements d'économie, sans bien sûr perturber leur fonctionnement et enfin une poursuite de l'optimisation de l'éclairage (relamping, détecteur de mouvement...)
- Enfin, d'autres mesures liées au déplacement des personnels et au politique d'achat seront déployées.

Question d'Antonin Bastière : quelle est l'origine de la biomasse, et notamment du bois ?

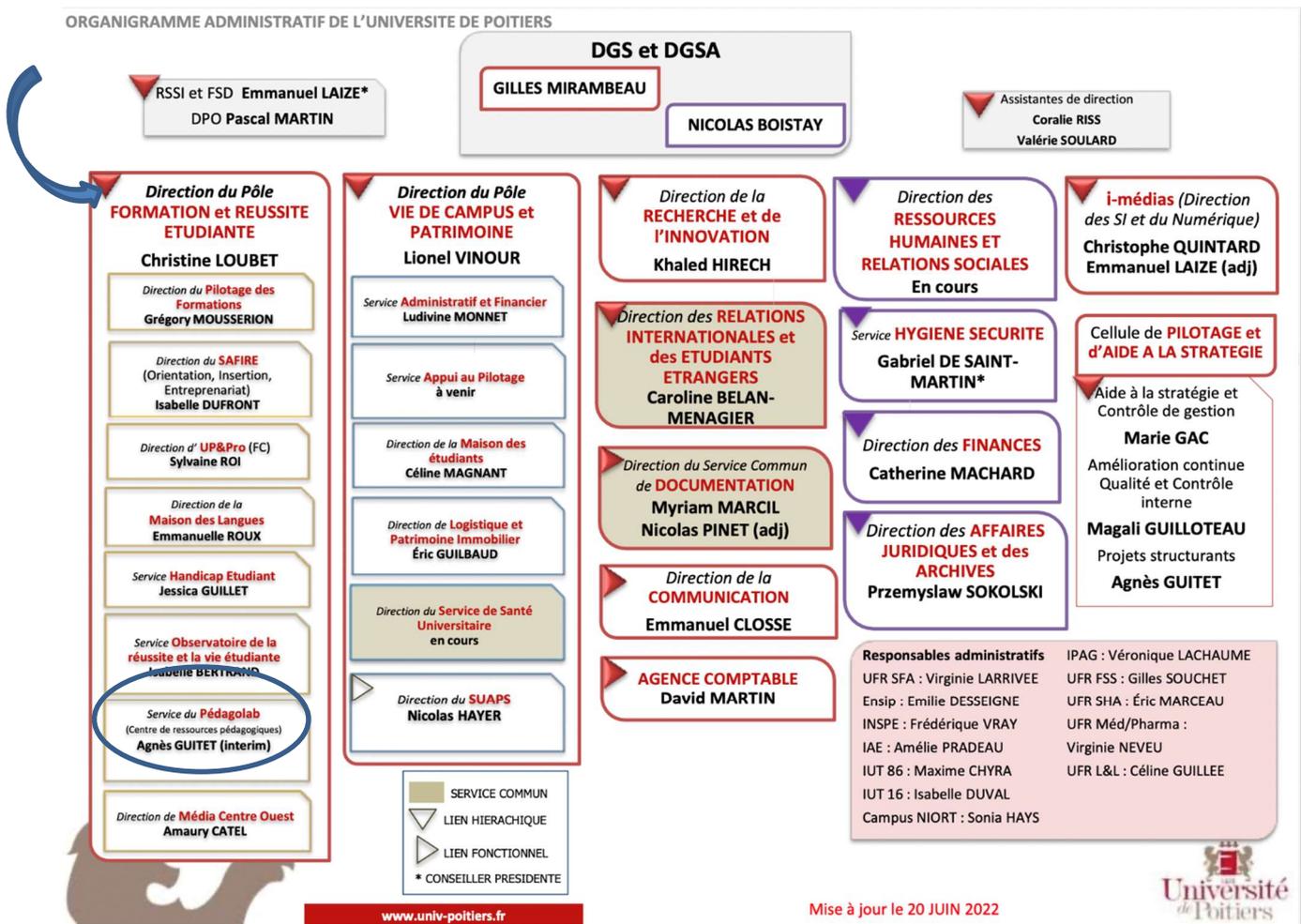
Noëlle Duport va se renseigner sur cette origine. L'université de Poitiers a obtenu pour la deuxième fois le label DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) et porte une attention particulière aux achats de fournitures le plus locales possibles. Plus spécifiquement pour la chaudière biomasse, l'approvisionnement en copeaux de bois est nécessairement dans un rayon de 50 km. De plus, l'établissement est partie prenante pour l'implantation de forêts pour compenser ses consommations carbonées (Forêt de Fleuré).

### **3- Présentation des services du pôle formation et réussite étudiante : Pédagolab. Bilan financier et RH du PIA Elans ;**

En Préambule, à l'intervention d'Agnès Guitet, directrice du Pédagolab, Christine Loubet, directrice du pôle formation et réussite étudiante présente ce qu'est le pôle : 8 services à l'articulation du politique et des composantes (voir organigramme). Ce pôle travaille avec les 14 composantes, pour mettre en œuvre la politique de l'établissement décidée en CFVU et ses déclinaisons pour prendre en compte

les spécificités des composantes. Les 70 agents du pôle formation travaillent pour et avec les composantes. Certains services du pôle reçoivent du public, d'autres, non.

Le Pôle formation dans l'organigramme de l'établissement :



Les principales missions du Pédagolab présentées ce jour sont les suivantes :

- Contribuer à la mise en œuvre des politiques de l'établissement en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique;
- Accompagner et former l'ensemble des personnels à la pédagogie et aux usages du numérique;
- Proposer des ressources et outils aux enseignants pour adapter ou faire évoluer leurs pratiques pédagogiques

Pour réaliser ces missions, l'équipe est organisée en 5 grands champs principaux et une direction conjointe avec I-MEDIAS pour le versant ingénierie numérique :

- 1- Formations aux nouvelles pratiques pédagogiques, développement de ressources et d'outils (formations en présentiel, webinaires, tutoriels, petit-déj thématiques, plateformes...)
- 2- Accompagnement sur les formations en apprentissage, certification professionnelle
- 3- Accompagnement à la transformation des licences générales en Approche Par Compétences (APC)
- 4- Accompagnement sur les pratiques pédagogiques
- 5- Accompagnement à la certification en langue

Les principaux chantiers et échéance du Pédagolab, dans le cadre du projet d'administration 2022-2025 sont :

- Proposer des formations adaptées aux évolutions de la pédagogie universitaire et des outils numériques
- Accompagner et outiller les enseignants pour adapter ou faire évoluer leurs pratiques pédagogiques (webinaires, tuto, Plateformes d'auto formation pédagogiques, ...)
- Contribuer à la mise en œuvre de l'évolution de l'offre de formation : formations en APC, compétences transversales, diversité pédagogique
- Contribuer au développement des actions liées aux projets structurants en formation de l'établissement : numérique éducatif, Numénilabs, open badges, portfolios...
- Accompagner le développement des formations en apprentissage et renforcer les dispositifs d'ingénierie pédagogiques dédiés.

#### 4- Quart d'heure étudiants ;

Dylan Suaud intervient, au nom de Dimitri Cantrelle qui n'a pas pu être présent : ce dernier constate, en SHA, de façon récurrente, un retard des enseignants pour démarrer les examens, ce qui peut avoir des impacts en chaîne sur les horaires des autres examens de la journée et sur la pause méridienne qui peut être réduite.

Noëlle Duport indique qu'elle fera le point lors de la prochaine réunion des assesseurs à la pédagogie.

Nathalie Imbert Faucher intervient pour indiquer que les inscriptions au SUAPS pour le second semestre ouvertes la veille, n'ont fait l'objet d'aucun message.

En séance, suite à contact pris avec le SUAPS : traditionnellement l'information pour le deuxième semestre se fait uniquement sur le site du SUAPS, aucun message n'est transmis aux étudiants.

#### 5- Pour délibération de la CFVU : Appels à projets Région 2022 - Volet : Favoriser la réussite étudiante en Nouvelle Aquitaine ;

Présentation par Lydie Ancelot Vice-présidente déléguée à la Formation et à la vie universitaire, réussite étudiante, et Sybille Lajus Vice-présidente Vie étudiante, culture et sport.

L'appel à projet Région comportait, jusqu'à présent, deux axes distincts : enseignement supérieur et vie étudiante, relevant de la CFVU. Désormais, c'est **un seul appel à projet « région » regroupant les volets enseignement supérieur et vie étudiante, dont le thème est « favoriser la réussite étudiante en Nouvelle Aquitaine »**. L'objectif de la région via ce nouvel appel est de :

- Développer des conditions d'enseignement adaptées et innovantes en vue d'une insertion professionnelle réussie
- Rendre les établissements d'enseignement supérieur attractifs par l'offre en matière de pédagogie et de services offerts aux étudiants dans un environnement de qualité, répondant à la diversité de leurs besoins afin d'impacter positivement sur leur réussite.

L'appel à projet Région pour le volet « Favoriser la réussite étudiante en Nouvelle Aquitaine » s'articule autour de **3 axes du soutien régional** :

- Développer des espaces d'innovation pédagogique et d'activités étudiantes
- Vie, dynamique et environnements étudiants
- Encourager les initiatives expérimentales

En préambule, et avant de présenter les appels à projets 2022, il est rappelé que la question des moyens humains nécessaires pour faire vivre les projets est essentiel et doit être le point d'entrée avant même de se lancer dans la rédaction d'un projet. Pour rappel, les "salaires et cotisations" des personnels permanents ou contractuels ne sont pas éligibles. L'appel à projet région est ainsi particulièrement pertinent pour des projets pour lesquels la demande principale correspond à de l'investissement.

L'Université de Poitiers est particulièrement attentive aux projets qui s'inscrivent dans l'un des axes des projets : Développement de l'approche-compétence et des compétences transversales ; Diversité des pratiques pédagogiques ; Espaces collaboratifs d'apprentissage ; Espace d'innovations pédagogiques ; Démonstrateur pédagogique, Accueil des étudiants ; Dispositifs favorisant le lien formation / vie étudiante ; Dispositifs favorisant l'engagement étudiant

En ce sens, il est possible de demander un co-financement PIA NCU ELANS ou CVEC.

6 projets ont été reçus pour lesquels l'université de Poitiers est porteuse et 2 projets pour lesquels l'UP est partenaire

### **Projets portés par l'université de Poitiers**

Chromatographe : outil Indispensable en chimie Analytique : CIA, porteur A. Mingot

Collaborations Internationales pour la Formation des Doctorants (COLIFORDOC), porteur L. Pirault-Roy

AVATHAR, porteurs V. Beaulieu et A. Mousseau

Plateforme Mobile de Métrologie du Sport » (PMMS), T. MONNET et O. BERNARD  
CREA (Contribuer à la Réussite Etudiante par l'Art) Référente du projet : S. Lajus  
COHABITER – Référent du projet : R. Barraud

### Projets pour lesquels l'UP est partenaire

Développement d'une plateforme de travaux pratiques virtuels en expérimentation animale pour les étudiants en Pharmacie (Pharm'ANIM) porté par l'Université de Bordeaux, référente V Michel,  
Référente du projet pour l'Université de Poitiers : A. Chauzy  
Immersion 360 en Nouvelle Aquitaine, porté par l'Université de Bordeaux, INSPE, référente A. LEHMANS, V. Millogo pour Poitiers

Le détail des projets est donné en annexe de ce compte-rendu.

Anne Marie Poussard : questionne le pourquoi de la présence des étudiants de SFA dans ce dernier projet ? Elle indique que les co-financements du projet ne sont pas vraiment détaillés. Sybille Lajus rappelle le calendrier très serré de cette année, la région ayant choisi de conserver le même calendrier malgré des axes différents, nécessitant ainsi des consolidations de certains dossiers dont celui-ci. Agnès Guitet rajoute qu'elle s'est retournée vers le porteur pour connaître ces précisions.

Projet métrologie du sport : Julien Michel et Anne-Marie Poussard posent la question des 147 hEQTD mentionnées dans ce projet pour connaître ce que cela recouvre et s'il s'agit d'heures de cours. Agnès Guitet mentionne que les RH correspondent à des dépenses non éligibles dans le cadre de l'AAP région et que cela ne correspond donc pas à des heures de maquettes de cours.

Noëlle Duport souhaite que la porteuse du projet Pharm'Anim prenne contact avec SFA, et l'INSERM afin de voir la cohérence, concordance du projet avec la plateforme Prébios (plateforme de recherche expérimentale en biologie-santé), portée par l'université de Poitiers. Agnès Guitet mentionne qu'elle va prendre attache avec la porteuse pour ce point.

**Délibération n° CFVU 20230105 02 – Appels à projets Région 2022 - Volet : Favoriser la réussite étudiante en Nouvelle Aquitaine ;**

**La mesure est adoptée.**

**Décompte des voix : 34**

**Décompte des votants (suffrages exprimés): 34**

**Pour : unanimité des présents ou représentés.**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

6- **Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Dates de campagne établissement pour les recrutements à l'entrée en Master 2 en 2023-2024 (candidats hors du périmètre du droit à la poursuite d'études) ;**

Les dates établissement pour la campagne de recrutement en master 2 sont les suivantes :

- Dépôt de candidature du 24 avril au 24 mai 2023
- Réponse au candidat au plus tard le 24 juin 2023.

Pour mémoire, cette période débute une semaine plus tard que l'année dernière, pour éviter un début pendant la période de vacances de printemps.

**Avis n° CFVU 20230105\_03 – Dates de campagne établissement pour les recrutements à l'entrée en Master 2 en 2023-2024 (candidats hors du périmètre du droit à la poursuite d'études) ;**

**Avis favorable de la CFVU avant délibération du CA.**

**Décompte des voix : 34**

**Décompte des votants (suffrages exprimés): 34**

**Pour : unanimité des présents ou représentés.**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

7- **Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : capacités d'accueil pour l'accès en licence professionnelle pour l'année universitaire 2023-2024 ;**

Les principaux changements sont les suivants

- Disparition des Licences professionnelles qui sont portées par les IUT, à l'exception des licences pro assurance banque finance et sécurité des biens et des personnes. Les autres deviennent des 3<sup>èmes</sup> années de BUT.
- Intégration dans les données des deux Lpro dispensées de façon délocalisée
- Deux changements de capacité : -5 pour la Lpro agronomie et +2 pour assurance banque finance.

Au global, l'établissement propose donc 299 places, pour un nombre d'inscrits cette année de 205.

Suite à la question d'Anne Marie Poussard, il est indiqué que le différentiel important entre la capacité d'accueil et le nombre d'inscrits de la licence pro commerce et distribution de l'IAE est dû à un recrutement exceptionnellement moindre en 22-23. Pour mémoire, il y avait 24 inscrits en 21-22.

**Avis n° CFVU 20220120 04 – capacités d'accueil pour l'accès en licence professionnelle pour l'année universitaire 2023-2024 ;**

**Avis favorable de la CFVU avant délibération du CA.**

**Décompte des voix : 34**

**Décompte des votants (suffrages exprimés): 34**

**Pour : unanimité des présents ou représentés.**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**8- Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : modalités de recrutement pour l'accès en licence professionnelle pour l'année universitaire 2023-2024 ;**

Pour chaque licence professionnelle, sont renseignés :

- Les modalités de recrutement : admission sur dossier ou admissibilité sur dossier + entretien
- L'utilisation ou non d'une liste complémentaire
- La période de campagne, à choisir parmi deux périodes possibles pour l'établissement
  - Du 17 mars au 28 avril
  - Du 14 avril au 26 mai
- Les documents demandés à tout candidat, quelle que soit la licence professionnelle
- Les pièces additionnelles le cas échéant.

Pierre Moinard questionne la pertinence du document obligatoire qui est demandé, relatif aux motivations et au projet professionnel, pointant que ce document avantage ceux qui connaissent les codes. N'existerait-il pas une autre façon de tester les motivations des candidats ?

Noelle Dupont répond qu'effectivement l'exercice n'est pas forcément équitable, et de pure forme, comme pour les campagnes de recrutement à l'entrée en premier et second cycle. Cependant, sur un diplôme à visée professionnelle comme le sont les licences pro, il est pertinent de questionner les candidats sur leur projet professionnel. Reste effectivement la question du meilleur moyen de les solliciter sur ce sujet.

**Avis n° CFVU 20230105 05 – modalités de recrutement pour l'accès en licence professionnelle pour l'année universitaire 2023-2024 ;**

**Avis favorable de la CFVU avant délibération du CA.**

**Décompte des voix : 34**

**Décompte des votants (suffrages exprimés): 30**

**Pour : 30**

**Contre : 0**

**Abstention : 4**

**9- Pour avis de la CFVU Avant délibération du CA : rôle et composition générique de la commission d'examen des candidatures pour l'accès en licence professionnelle pour l'année universitaire 2023-2024 ;**

Dans le cadre de la campagne de recrutement pour intégrer une licence professionnelle de l'université de Poitiers en 2023-2024 les commissions de recrutement seront constituées selon les principes généraux ci-dessous :

- Composition

La commission de recrutement est composée d'au moins trois membres : le ou les responsable(s) de la Licence pro et au moins deux enseignants titulaires intervenant dans la formation.

Elle prend ses décisions de manière collégiale.

Cette composition est arrêtée par le Doyen / Directeur de chaque composante.

- Rôles de la commission

La commission de recrutement apprécie souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats.

Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus.

**Avis n° CFVU 20230105 06 – Rôle et composition générique de la commission d'examen des candidatures pour l'accès en licence professionnelle pour l'année universitaire 2023-2024 ;**

**Avis favorable de la CFVU avant délibération du CA.**

**Décompte des voix : 34**

**Décompte des votants (suffrages exprimés): 32**

**Pour : 32**

**Contre : 0**

**Abstention : 2**

Prochaine CFVU, **le jeudi 19 janvier 2023 probablement à 14H45.**

La séance se termine à 16h00

La Présidente de la CFVU,

Noëlle DUPORT



Détail des projets déposés auprès de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'APP  
« favoriser la réussite étudiante en Nouvelle Aquitaine »

CR CFVU 05/01/2023 valide CFVU 19/01/2023

**A. Projets dont l'établissement porteur est l'Université de Poitiers**

- Chromatographe : outil Indispensable en chimie Analytique : CIA ;  
Université de Poitiers ; Référente du projet : A. MINGOT**

**Résumé :**

Les méthodologies et techniques d'analyse, notamment chromatographiques, sont de plus en plus répandues dans le monde socio-économique afin de répondre aux besoins en matière de produits toujours plus élaborés et toujours plus sûrs, ce qui nécessite de maîtriser et/ou déterminer leurs compositions. L'utilisation d'appareils ou de méthodes d'analyse à la fois sophistiqués et performants est donc indispensable. Les étudiants en chimie, quelle que soit leur orientation de formation (chimie verte, chimie organique, chimie de l'eau, chimie des matériaux, ...), leur devenir professionnel et leur futur secteur d'activité (environnement, agroalimentaire, pharmaceutique, chimie fine, ...) seront très majoritairement confrontés à cette problématique. Il s'avère que les personnes qualifiées dans ce domaine sont très recherchées notamment celles ayant déjà une expérience comme les apprentis. L'effectif croissant en master de chimie à Poitiers (180 étudiants) et en particulier le développement rapide de l'alternance dans ce master (53 apprentis en 2022-2023) ne permet plus de disposer des ressources matérielles nécessaires à la réalisation d'une formation adaptée. De plus, il est impératif de disposer de matériels assez récents afin d'être en adéquation avec les ressources et les besoins industriels en termes d'analyse. Ce projet permettra donc aux étudiants dans leur ensemble et aux apprentis en particulier d'être formés sur des appareils récents à la fois d'un point de vue purement opérationnel (connaître et savoir utiliser l'appareil), mais également en recherche et développement via des projets en semi autonomie au cours desquels ils seront amenés à mettre au point et utiliser des méthodes d'analyses sur des problématiques actuelles (polluants, composés biosourcés, médicaments, ...). Cette diversification des méthodes pédagogiques par des activités de mise en situation leur permettra d'accroître leurs compétences, leur employabilité et de favoriser leur insertion professionnelle. Des projets existent déjà mais le renforcement en matériel analytique permettra de mettre en place des activités plus innovantes et plus complexes qui demandent donc plus de temps et une mobilisation plus importante du matériel (en trop petit nombre actuellement pour nous permettre de déployer ce type de projets). Public-cible : Les étudiants des cursus chimie de l'université de Poitiers (du L2 au M2 soit environ 300 étudiants), avec comme utilisateurs principaux les étudiants des parcours de master (180 étudiants) notamment les apprentis (53 apprentis en master en 2022-2023).

Ce projet s'adressera aux étudiants des cursus chimie de l'université de Poitiers (du L2 au M2 soit environ 300 étudiants), avec comme utilisateurs principaux les étudiants des parcours de master (180 étudiants) notamment les apprentis (53 apprentis en master en 2022-2023).

L'objectif de ce projet est de permettre aux étudiants (dès le niveau L2 mais plus particulièrement de niveau Master et notamment les apprentis) grâce à du matériel d'analyse récent et similaire à celui utilisé dans les entreprises, de se mettre en réelle situation professionnelle. Ils pourraient ainsi mener une expérimentation globale (bibliographie, développement, validation, analyses qualitatives et quantitatives de produits cibles dans des matrices complexes) en relation avec les problématiques d'analyse actuelles et ce en petit groupe (1 ou 2 étudiants).

**Priorités régionales :** Encourager les initiatives expérimentales

**Priorités établissement :** Diversité des pratiques pédagogiques

**Financement :** Université de Poitiers - crédits d'investissement spécifiques pour les formations ouvertes à l'apprentissage

**Budget estimatif du projet :**

	Budget global	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
Investissement	40 000	20 000		20 000
Fonctionnement	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>40 000</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>	<b>20 000</b>

**Collaborations Internationales pour la Formation des Doctorants (COLIFORDOC) ;  
Université de Poitiers; Référente du projet : L. Pirault-Roy**

**Résumé :**

Durant les études doctorales en chimie physique, il est nécessaire de maîtriser de nombreuses techniques de synthèse et de caractérisation de pointe. Les écoles doctorales proposent parfois des enseignements théoriques courts (en moyenne 6 h) mais les enseignements pratiques ne sont pas prévus ce qui nuit fortement à la maîtrise de la technique. Par ailleurs, la liste des formations est assez pauvre au regard de ce qu'il est nécessaire de maîtriser pour un doctorant qui se destine à être un professionnel du domaine de la chimie. Par ailleurs, le mode de financement des thèses sur projet (type ANR ou régionaux) avec des retombées à court terme, ne permet plus aux Doctorants de se former à la recherche par la recherche sur le plan technique et cette partie est déléguée à du personnel technique. Or, pour maintenir le niveau d'expertise en France, il est impératif que le vivier de recrutement des futurs Enseignants-Chercheurs et Ingénieurs de recherches soit conséquent avec des candidats possédant une haute maîtrise de ces techniques de caractérisation.

Ce constat partagé par différentes universités européennes, nous a amené à réfléchir à un partenariat pour la formation en expertise technique de Doctorants pour des instrumentations de pointe.

Initié par l'Université d'OULU en Finlande qui a obtenu un financement européen COFUND, l'objectif du projet est de proposer des formations ciblées sur les besoins d'un doctorant soit à l'Université d'Oulu, soit à l'Université de Poitiers via des mobilités et la mise en place d'actions de formations à la carte. Les techniques ciblées sont la synthèse de catalyseurs, nanomatériaux utilisés dans 80% des procédés chimiques en particulier pour l'énergie et le traitement des pollutions, mais aussi leur caractérisation par des techniques fines de pointe comme la spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier, l'échange isotopique, la microscopie électronique...

Cet échange de doctorants pour des actions de formations n'existe pas au niveau français ni européen et est donc très novateur. Les mobilités sont généralement prévues seulement pour des travaux de recherche. Le partenariat avec l'Université d'OULU permettrait de pallier ce manque. Pour cela il est nécessaire d'être partenaire à part entière du projet européen cofund (adhésion 30 800 €) qui prendra en charge les frais de mobilité (transport et séjour) et de disposer de 20 000 € de fonctionnement (consommables) pour les 4 ans de durée de cette action.

Ce projet est à destination des doctorants du secteur de la chimie (IC2MP) pour commencer ces actions de formation qui seront étendues si possible à de multiples champs disciplinaires scientifiques. L'effectif concerné sur 4 ans devrait se situer autour d'une quinzaine de doctorants.

L'objectif de ce projet est de mettre en place une offre de formation internationale à destination des doctorants. Cette offre n'existe pas actuellement pour cette formation pratique de haut niveau.

Ce programme se veut une première étape afin de tester le projet à titre de pilote entre deux universités partenaires Poitiers-Oulu qui ont de nombreuses collaborations (échange d'étudiants de Licence ou de Master pour des stages via le programme ERASMUS) puis de l'élargir à d'autres partenaires.

Cette première étape nous permettra de tester la faisabilité du projet et d'identifier des freins éventuels.

**Priorités régionales** : Encourager les initiatives expérimentales

**Priorités établissement** : Espace d'innovation pédagogiques

**Financement** : Institut de Chimie de Milieux et matériaux de Poitiers (IC2MP)

**Budget estimatif du projet** :

	Budget global	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
Investissement	0		0	
Fonctionnement	50 000	40 000	0	10 000 (IC2MP)
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>40 000</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>

**AVATHAR ; Université de Poitiers ; V. BEAULIEU et A. MOUSSEAU**

**Résumé :**

L'Université de Poitiers ouvre chaque année des formations à l'apprentissage. À la rentrée universitaire 2022, plus de 900 étudiants sont ainsi concernés, et même environ 1300 à l'échelle du CFA Sup Nouvelle-Aquitaine. Ces apprenants doivent s'adapter au rythme et aux exigences de l'alternance. À chaque période alternée, ils doivent adopter des comportements conformes :

- aux attentes de leurs interlocuteurs : maître d'apprentissage et collègues en structure d'accueil, équipe pédagogique et étudiants dans les périodes en centre de formation
- à l'environnement dans lequel ils sont plongés : environnement physique, horaires, outils de travail, etc.

Au-delà des aspects techniques pour lesquels les apprenants sont formés dans des conditions similaires, la mobilisation de leurs soft skills (savoir-être) sera très dépendante de l'organisation qui les accueille et, naturellement, de leur propre personnalité. Dans le cadre d'une formation suivie en alternance, les compétences relationnelles, comportementales, d'analyse d'une situation et d'adaptation à celle-ci, sont très sollicitées dans les moments de rupture pédagogique calendaire, de transition, c'est-à-dire d'alternance, de passage d'une situation à l'autre : structure d'accueil -> centre de formation, centre de formation -> structure d'accueil. Sur ces moments de rupture, trois types de constats peuvent être dressés :

- Constats des équipes pédagogiques : difficulté de l'apprenti à retrouver une posture d'étudiant pendant une journée entière lors du retour en centre de formation. Attention différenciée en fonction de l'intérêt porté à certaines interventions : intérêt que pour ce qui est immédiatement réutilisable en structure d'accueil, perception d'une utilité immédiate de certaines activités pédagogiques
- Constats des structures d'accueil : dans la relation avec l'équipe ou le service, difficulté de l'apprenti à retrouver une posture de salarié. Difficulté à reprendre le travail là où il l'a laissé à la fin de la période précédente. Difficulté à prioriser les tâches.
- Constats des alternants : à mesure de l'avancement de l'alternance, difficulté à revenir en centre de formation avec des exigences liées à la nécessité d'une attention longue, d'une concentration de plus longue durée (perçue comme passive). Interrogation sur l'utilité des enseignements reçus. Confrontation entre théorie et pratique. Incompréhension de l'ambition d'une formation lorsque son contenu est confronté à l'exercice quotidien d'un métier. Au regard de ces constats, le développement et la mise en œuvre du projet AVATHAR s'inscrivent pleinement dans les enjeux de l'établissement et du CFA :
- En contribuant à l'adaptabilité des apprenants et en favorisant leur inclusion dans un environnement de plus en plus concurrentiel

- En favorisant l'attractivité des formations de l'Université de Poitiers par une proposition pédagogique innovante, utilisant le jeu comme moteur d'implication et d'adhésion au dispositif
- En renforçant les interactions entre partenaires par un développement co-construit avec des apprentis, leurs structures d'accueil et leurs maîtres d'apprentissage et/ou services RH
- En participant au processus d'amélioration continue de l'accompagnement des apprentis, en lien avec la certification QUALIOPI.

Le projet AVATHAR, grâce à un serious game dont le scénario s'individualise au fur et à mesure du jeu (progressivité), vise à la sensibilisation des apprentis, comme préalable à leur prise de conscience des différences entre les deux environnements.

Ce projet s'adresse aux apprentis du CFA Sup Nouvelle Aquitaine avec, à terme, à l'ensemble des étudiants en contrat d'apprentissage dans l'enseignement supérieur en Nouvelle Aquitaine.

**Priorités régionales :** Encourager les initiatives expérimentales

**Priorités établissement :** Développement de l'approche-compétence et des compétences transversales ; Diversité des pratiques pédagogiques ; Espace d'innovation pédagogiques ; Démonstrateur pédagogique

**Financement :** Université de Poitiers : PIA DEMOES DEM'UP ; Unité de formation en apprentissage ; UFR Droit et Sciences Sociales ; Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers (IRIAF)

CFA Sup Nouvelle-Aquitaine : OPCO Atlas (sollicitation à venir en fonction de l'appel à projet qui sera publié courant 2023)

**Budget estimatif du projet :**

	Budget global	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
Investissement	20 000	0	12 000 (UFR droit et sciences sociales, IRIAF)	20 000 (DEM'UP)
Fonctionnement	170 000	75 500		82 500 (DEM'UP, CFA Sup NA , UFA UP)

TOTAL	190 000	75 500	12 000	102 500
-------	---------	--------	--------	---------

Coût global projet avec dépenses non éligibles subvention Région : 235 000 €  
(20% ETP ingénieur fonds : 45 000 €)

CR CFVU 05/01/2023 valide CFVU 19/01/2023

☐ **Plateforme Mobile de Métrologie du Sport » (PMMS) ; Université de Poitiers ;**  
**Référents du projet : T. MONNET et O. BERNARD**

### Résumé :

L'objectif du projet est de créer une « **Plateforme Mobile de Métrologie du Sport** » (PMMS) (de type plateau technique de travaux pratiques) dotée de technologies transportables et opérationnelles sur les terrains sportifs de diverses disciplines olympiques (indoor et outdoor), de manière à développer chez nos étudiants, des compétences dans le domaine de la mesure et de l'analyse scientifique de situations sportives réelles. L'aspect novateur du projet est de **transférer un environnement technologique d'apprentissage au sein même du futur milieu professionnel de nos étudiants.**

La finalité de cet équipement est double :

- Développer une expertise métier concernant l'exploitation de technologies de pointe dédiées à l'analyse du geste sportif et à la caractérisation de l'athlète, en s'appuyant sur des systèmes de mesure actuellement commercialisés ou en cours de développement au sein des structures fédérales du sport de haut-niveau (clubs sportifs professionnels, pôles nationaux d'entraînement, structures de préparation olympique ...). Cet objectif sera développé au travers des enseignements pratiques d'analyse scientifique de la performance sportive, de métrologie et d'évaluation des qualités physiques et techniques du sportif.
- Favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants, en valorisant les compétences métiers précédentes auprès de nos partenaires sportifs (Fédérations Nationales Olympiques et structures privées d'entraînement des sportifs de haut-niveau), employeurs potentiels de nos étudiants : le développement de projets d'année tuteurés portant sur des actions d'expertise technologique et d'analyse scientifique des performances de leurs sportifs(-ves), permettra à nos étudiants de démontrer leur plus-value dans l'usage de technologies de pointe dédiées à l'optimisation de la performance sportive.

**Ce projet s'adresse aux étudiants de Licence STAPS mention « Entraînement Sportif », mutualisée et co-habillée par les universités de Poitiers et Limoges, et dispensée sur trois campus universitaires (Poitiers – Angoulême – Limoges) : 100 étudiants de 3<sup>ème</sup> année au total des 3 campus**

L'établissement de Limoges, partenaire de ce projet, participe au co-financement de la plateforme mais c'est l'Université de Poitiers qui le porte. La « Plateforme Mobile de Métrologie du Sport » sera

mutualisée entre les trois sites d'enseignement de la Licence STAPS ES ; la gestion temporelle de son utilisation sera intégrée dans la gestion de l'emploi du temps de la formation, qui est commun aux trois sites universitaires.

Pour favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants, la Licence STAPS « entraînement sportif » (ES) est déjà structurée autour d'un partenariat pédagogique impliquant des acteurs professionnels du monde sportif (cadres fédéraux spécialistes de l'entraînement de haut-niveau, et membres des organismes fédéraux de formation) au côté d'enseignants et chercheurs, spécialistes en Sciences du Sport et de la Performance, des deux universités du Nord de la Nouvelle Aquitaine : Poitiers et Limoges. A ce titre, pas moins de **9 Fédérations Sportives Olympiques**, cosignataires de conventions tripartites de partenariat pédagogique avec nos deux Universités, impliquent leurs organismes de formation respectifs dans le parcours universitaire de la Licence ES. Cette mutualisation territoriale de la formation en « entraînement sportif » place le pôle STAPS Poitiers-Limoges aux tous premiers rangs nationaux des partenaires universitaires de certaines fédérations olympiques (ex : au sein de la FFHM, nous présidons la commission nationale des partenariats STAPS).

**Priorités régionales** : Développer des espaces d'innovation pédagogique et d'activités étudiantes

;

**Priorités établissement** : Diversité des pratiques pédagogiques ; Espace d'innovations pédagogiques

**Financement** :

**Co-financeurs** :

**PIA NCU ELANS** – Université de Poitiers : PIA NCU ELANS : 15 k€ co-financement sollicité en investissement)

Faculté des Sciences du Sport – Université de Poitiers (6 k€ co-financement sollicité en investissement)

Campus des Valois – CUC – 16400 La Couronne (3 k€ co-financement sollicité en investissement; **400 € co-financement acquis en fonctionnement**)

Université de Limoges (STAPS – SUAPS ; **4 k€ co-financement acquis en investissement**)

Equipe RoBioSS - Institut P' (Université de Poitiers) (1 k€ co-financement sollicité en investissement)

Fondation UP (3 k€ co-financement sollicité en investissement)

CRITT Sport Loisirs - 86100 Châtellerault

CROS Nouvelle Aquitaine - 33400 Talence

**Co-financements PIA ELANS :**

**Montant PIA NCU ELANS en investissement : 15 000 €**

**Budget estimatif du projet :**

	Budget global	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
Investissement	64 084.5	32 042.25	4 000 (Univ Limoges)	28 042.25 (PIA ELANS, Equipe RoBioSS P', Fondation UP, CRITT, CROS NA)
Fonctionnement	2 000	1 600	400 (CUC)	
<b>TOTAL</b>	<b>66 084.5</b>	<b>33 642.25</b>	<b>4 400</b>	<b>28 042.25</b>

**\*A comptabiliser 147 h EQTD hors enseignement en plus en dépenses non éligibles**

CR CFVU 05/01/2023 valide CFVU 19/01/2023

☐ **CREA – Référente du projet : Sybille LAJUS Vice-présidente en charge de la Culture ; Université de Poitiers**

**Résumé :**

Le projet CREA - Contribuer à la Réussite Etudiante par l'Art - entend favoriser les interactions entre la création artistique et l'enseignement supérieur, et développer des actions permettant aux étudiants d'enrichir leur apprentissage, à la fois de leur projet professionnel, mais aussi pour mieux se construire en tant qu'individu et citoyen.

Deux axes sont identifiés :

**1/Nourrir les pratiques pédagogiques en proposant différents croisements avec la création artistique quelle que soit la filière concernée**

Exemple de livrables

RENCONTRES ART ET PÉDAGOGIE - À destination des étudiants et des futurs enseignants... Questionner les apports de la création artistique sur les pratiques pédagogiques, lors d'un temps de rencontre autour de conférences, d'ateliers et de rencontres professionnelles - *Financement DRAC /CVEC/Région*

ARTATHON – Sur un temps très court (3 jours et sous forme de jeux et défis), des groupes d'étudiants créent, en immersion, une forme/une performance artistique accompagnée par une compagnie/ un artiste permettant de valoriser le collectif et de produire à partir de connaissance scientifique ou informatique par exemple. L'artathon vient alimenter en contenu un moment Festif de restitution sur la vie de Campus - *Financement DRAC /CVEC/ELANS et Région*

PORTFOLIO – Mettre en évidence les apports artistiques dans le domaine du portfolio : aide à la constitution des traces dans une démarche réflexive (présentation photo, vidéo, autres) à travers le regard artistique. Objectif individuel. Outil de recherche pratique. *Financement DRAC /ELANS et Région*

ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE - UEO + ateliers en lien avec les résidences et les parcours particulier avec Culture inclusive - Possibilité de restitution à travers un temps fort vie de campus en lien avec les artathons. Financement : *DRAC / CVEC* pour le temps fort vie de Campus/ Région

PROJETS TUTEURS – Initiatives enseignantes, se rapproche d'une mission d'accompagnement de projet : partage de ressources, mise en réseau, objectif commun. Utilisation de la plateforme et de la ressource. Possibilité de restitution à travers un temps fort vie de campus en lien avec les artathons Financement : *DRAC / Région AAP / CVEC* pour le temps fort vie de campus

**2/faciliter l'accès à la professionnalisation**, dans le cas des étudiants visant une carrière artistique, mais aussi les futurs médiateurs et médiatrices de leur métier (notamment dans le domaine de l'enseignement secondaire et supérieur), quelle que soit la filière concernée.

Exemple de livrables

DISPOSITIF IMPULSION - Accompagnement d'un projet artistique étudiant ayant pour objectif la professionnalisation : aide au projet, formation, mise en réseau, financements, résidence... Les porteurs de projet sont accompagnés durant 6 mois, de la conception à la présentation du projet scénique La confrontation au public faisant pleinement partie de l'accompagnement et du processus. Financements *DRAC / Région AAP / CVEC* pour le temps fort vie de campus et l'accompagnement vie associative / *Grand Poitiers*

STATUT ÉTUDIANT ARTISTE CONFIRMÉ – Permettre aux étudiants ayant une pratique artistique affirmée et se projetant dans la professionnalisation d'accéder à des aménagements d'étude et à une boîte à outils de facilitation comme rencontres entre les étudiants concernés et avec des professionnels sur des thématiques communes (réseau artistique, montage de compagnie, gestion du temps de travail...) Financement: *DRAC / Région AAP / CVEC pour le temps fort vie de campus et l'accompagnement vie associative / Grand Poitiers*

INSERTION PRO réseau de diffusion : Des temps de présentation de jeunes artistes et étudiants accompagnés. Le projet CREA de l'Université de Poitiers contribue à la visibilité et la mise en réseau des équipes artistiques étudiante, préprofessionnelles et professionnelles qu'il soutient en participant à l'organisation de journées de repérages et de rencontres artistiques dédiés aux professionnels du spectacle vivant :

a/ En lien avec l'écosystème de diffusion et production labellisés / Liens avec les partenaires socioéconomiques : Théâtre avec Les temps forts du Meta/Danse avec Le Festival A Corps Danse TAP / Cirque avec l'ENCC et Les 3T/Musique avec le RIM ou le CNOUS

b/ En lien avec le réseau des lieux de Culture au sein de l'enseignement supérieur au sein de Art Université Culture, un réseau de diffuseurs en lien avec l'écosystème des scènes et lieux de

diffusion spécifique à l'enseignement supérieur et EC2U / Organisation d'un temps fort de repérage sous forme de journées de visionnage professionnel, fruit d'un repérage de projets artistiques émergents et co produit, réalisé par les professionnels de ces lieux/festivals culturels au sein des établissements de l'enseignement supérieur . Sur le modèle du Festival du Chainon

Le projet s'adresse aux étudiants de la L3 au Master et étudiants en doctorat.

**Priorités régionales :** Développer des espaces d'innovation pédagogique et d'activités étudiantes ;

**Priorités établissement :** la diversité des pratiques pédagogiques ; Dispositifs favorisant le lien formation/vie étudiante »

**Financement :** DRAC / Région AAP / CVEC pour le temps fort vie de campus et l'accompagnement vie associative / Grand Poitiers / PIA NCU ELANS

**Co-financements PIA ELANS :**

**Montant PIA NCU ELANS en fonctionnement : 60 000 €**

**Co-financements CVEC :**

**Montant CVEC en fonctionnement : 45 000 €**

**Montant CVEC investissement : 95 500 €**

**Budget estimatif :**

	Budget global	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
Investissement	191 000	95 500		<b>95 500 CVEC</b>
Fonctionnement	795 000	165 000	<b>525 000€</b> (DRAC, Grand Poitiers, ville de Poitiers, Dotation établissement, Cvec FSDIE, CVEC JACES, Cvec Culture Médiation, CVEC Poste Art et Pédagogie )	<b>45 000 CVEC</b> <b>60 000 ELANS</b>
<b>TOTAL</b>	<b>986 000</b>	<b>260 500</b>	<b>525 000</b>	<b>200 500</b>

☐ **COHABITER – référent du projet : R. Barraud, UFR SHA, géographie, UR MIMMOC; Université de Poitiers**

#### Résumé :

Le département de Géographie de l'Université de Poitiers propose de développer le projet **COHABITER** afin de renforcer l'émulation au sein des différentes promotions d'étudiants, de créer une dynamique inter-promotion et de valoriser l'interface recherche / pédagogie et les liens entre les formations universitaires et acteurs territoriaux. Le projet COHABITER, qui sera arrimé aux différentes maquettes de formation du département de géographie devra, sur le plan pédagogique, favoriser la continuité, la diversité et la progressivité des acquisitions fondamentales et techniques et donc, *in fine*, il garantira des conditions favorables à la réussite des étudiants. Concrètement, il s'agira à travers des formats et pratiques d'enseignements spécifiques et expérimentaux, d'interroger tout au long du parcours de formation, le thème de la cohabitation selon deux axes complémentaires qui exploitent les forces des différents laboratoires dans lesquels les enseignants-chercheurs du département de géographie sont intégrés (RURALITES, MIGRINTER, MIMMOC et Fédération Territoires) :

- **Les rapports socio-spatiaux,**
- **Les rapports entre les humains et non-humains**

Le projet COHABITER sera décliné selon des échelles variées allant de la micro-géographie à l'analyse des dynamiques planétaires. Cette approche multiscale sera articulée à une analyse des formes et des flux/mobilités associées aux différentes modalités et expériences de cohabitation. Nous proposons de croiser deux forces de la géographie, la **mobilisation du numérique** et les **pratiques de terrain**.

Le projet COHABITER doit pleinement **contribuer au champ des innovations pédagogiques**. En adéquation avec le PIA3 NCU Elans coordonné par l'Université de Poitiers, nous chercherons à appliquer, via le projet, **une diversification des pratiques pédagogiques** en travaillant notamment la logique de **projet collectif**, en revisitant les **pratiques d'enseignement (jeux de rôle, classe inversée notamment)**, l'acquisition de connaissances et de compétences sur le terrain et enfin, en mobilisant le numérique. Sur ce plan, le projet COHABITER constituera une assise pour renouveler les enseignements portant sur les utilisations de l'information géographique. Au-delà du recours aux outils (SIG, gestion de bases de données), COHABITER impliquera une réflexion sur le domaine de l'open data. Plusieurs actions intégreront la production thématique de jeux interopérables et ouverts de données. L'environnement régional est très favorable à ce volet du projet (plateforme PIGMA,

collaborations pédagogiques anciennes et régulières avec le service SIG de la Région par exemple). De manière complémentaire COHABITER intégrera la mise en œuvre de démarches inclusives, permettant notamment une **adaptation plus efficiente des étudiants étrangers** (Etudes en France par exemple) qui constituent une part significative de nos promotions en géographie. La mise en place d'un tel projet, dont certaines actions seront dégagées de la logique d'évaluation, doit favoriser une meilleure interaction avec ces étudiant.e.s et une valorisation des échanges interculturels (promotion des valeurs de partage, de coopération). L'intégration de « terrains étrangers », même virtuels, pourraient à ce titre jouer un rôle décisif. L'implication de l'UP dans l'Observatoire Homme Milieu Téssekéré – Grande Muraille Verte (Sénégal) et le tissu associatif local intéressé à cela constituent un contexte très favorable que nous explorerons.

Enfin, la thématique de la cohabitation n'est pas neutre, elle invite les étudiant.e.s à intégrer à leur parcours de formation une démarche réflexive et active sur les questions du lien social, de l'entraide et des pratiques collaboratives. Le projet, sur son deuxième axe, doit favoriser un engagement environnemental citoyen.

**Priorités régionales** : Encourager les initiatives expérimentales.

**Priorités établissement** : Développement de l'approche-compétence et des compétences transversales ; Diversité des pratiques pédagogiques ; Dispositifs favorisant l'engagement étudiant

**Financement** :

**Co-financeurs** :

Département de géographie (demande présentée au département de géographie, accord de principe, validation début janvier)

Unités de Recherche (RURALITES et MIGRINTER en premier lieu), soutien sollicité

**Université de Poitiers (PIA 3 ELANS)**, soutien sollicité via ce dossier

Grand Poitiers (sollicité)

**Co-financements PIA ELANS** :

**Montant PIA NCU ELANS en fonctionnement** : 4 500 €

**Co-financements CVEC** :

**Montant CVEC en fonctionnement** : 3 000 €

**Budget estimatif** :

	Budget global	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
Investissement	0	0	0	0
Fonctionnement	126 000	105 000	9 000 (3*3000), sur le budget annuel du département de géographie. Somme minimale habituellement affectée aux activités pédagogiques extérieures (terrain, projets tuteurés	250 par an et par laboratoire (RURALITES et MIGRINTER), soit : 1500 en tout Grand Poitiers : 1 000/an (soutien aux projets tuteurés) : 1000*3 = 3 000 Demande de soutien au titre du PIA3 NCU Elans : 4 500 Demande de soutien CVEC : 3 000 (événements de culture scientifique)
<b>TOTAL</b>	<b>126 000€</b>	<b>105 000</b>	<b>9 000</b>	<b>12 000</b>

CR CFVU 05/01/2023 valide CFVU 19/01/2023

## **B- Projets multi bénéficiaires dont l'établissement porteur n'est pas l'Université de Poitiers**

- Développement d'une plateforme de travaux pratiques virtuels en expérimentation animale pour les étudiants en Pharmacie (Pharm'ANIM) porté par l'Université de Bordeaux, référente V Michel,**

**Référente du projet pour l'Université de Poitiers : A. Chauzy**

### **Résumé :**

Au cours des études de Pharmacie, les enseignements pratiques doivent permettre aux étudiants d'expérimenter en conditions proches de leur future réalité professionnelle. Ainsi, les enseignements pratiques en lien avec l'évaluation préclinique des médicaments devraient utiliser l'expérimentation animale, mais cette expérimentation à des fins pédagogiques interroge quant au respect de la règle des 3R, principe de base de l'éthique en expérimentation animale, visant à la Réduction, au Remplacement et au Raffinement des expériences conduites avec des animaux.

Dans ce contexte, nous proposons dans ce projet le développement d'une plateforme de travaux pratiques virtuels en expérimentation animale. Grâce à des espaces d'utilisation de la réalité virtuelle, permettant un environnement immersif au plus proche de la réalité, les étudiants pourront se familiariser avec les règles et la mise en œuvre de l'expérimentation animale et avec la gestion et l'utilisation d'une animalerie. De plus, ils appréhenderont de manière pratique et appliquée les principes de différentes méthodes d'étude de médicaments utilisant l'expérimentation animale. Ils pourront eux-mêmes gérer leurs protocoles expérimentaux, en leur permettant le droit à l'erreur (impossible à permettre en conditions réelles pour des raisons éthiques évidentes).

Ce projet est proposé en partenariat avec les deux autres UFR des Sciences Pharmaceutiques de la Région Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux et Limoges). Il s'appuie également sur la participation opérationnelle et/ou le soutien de plusieurs partenaires socio-économiques, en lien avec l'industrie pharmaceutique (le LEEM, organisation professionnelle des entreprises du médicament opérant en France, et le cluster pharmaceutique POLEPHARMA Sud-Ouest), avec l'instrumentation en expérimentation animale (entreprise BIOSEB), et avec des réseaux d'acteurs de la simulation en Santé de la Région Nouvelle-Aquitaine (SMART4D et TIC-Santé, portés par l'association Digital Aquitaine). L'implication de ces partenaires professionnels dans ce projet garantira ainsi que la plateforme développée est bien en prise avec les réalités et les attentes du marché du travail.

Notre projet propose ainsi de mettre en place une plateforme pédagogique à visée de professionnalisation, pour développer des savoirs des étudiants en lien avec leur filière d'enseignement, via la mise en place d'espaces d'utilisation de la réalité virtuelle. Il répond ainsi aux objectifs principaux de l'Axe 1 « Développer des Espaces pour l'innovation pédagogique et la vie

étudiante » de cet appel à projets. Il s'articule également parfaitement avec l'objectif d'« éducation de qualité » du programme UP-Squared et la politique actuelle d'amélioration continue de l'offre de formation de l'Université de Poitiers, qui priorise la mise en place de pratiques pédagogiques novatrices et diversifiées, dont l'approche par compétence fait partie, renforçant ainsi le lien entre formation-recherche-innovation.

Ce projet s'adresse aux Etudiants en 3ème ou 4ème année (selon l'Université) du diplôme de formation en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP2/DFASP1) dans le cadre de l'enseignement sur les pathologies du système nerveux central. Cette plateforme de travaux pratiques virtuels sera également mise à profit dans le cadre des filières industrie et recherche, en 4ème année et/ou 5ème année du diplôme de formation approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP1 ou DFASP2).

Chaque année, ce sont 250 étudiants en pharmacie de l'Université de Bordeaux, 105 étudiants en pharmacie de l'Université de Limoges, et 100 étudiants en pharmacie de l'Université de Poitiers, soit au total 455 étudiants chaque année à l'échelle de la région, qui pourront bénéficier de cette plateforme de travaux pratiques virtuels.

L'utilisation de cette plateforme pourrait être par la suite étendue à d'autres champs disciplinaires et/ou d'autres formations de l'Université de Bordeaux, de Poitiers et de Limoges, ainsi qu'à d'autres formations d'autres UFR de Pharmacie et/ou d'autres Universités en France.

**Priorités régionales :** Développer des espaces d'innovation pédagogique et d'activités étudiantes ;

**Priorités établissement :** Développement de l'approche compétence et compétences transversales ; Diversité des pratiques pédagogiques ; Espaces d'innovation pédagogiques

#### **Financement :**

#### **Partenaires opérationnels**

- 1) UFR Pharmacie, Université de Bordeaux
- 2) UFR Pharmacie, Université de Limoges
- 3) UFR Médecine-Pharmacie, Université de Poitiers
- 4) Société BIOSEB
- 5) La Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation (MAPI) de l'Université de Bordeaux
- 6) Les Entreprises du Médicament (LEEM)
- 7) Le cluster pharmaceutique POLEPHARMA-Sud-Ouest
- 8) Digital Aquitaine (Groupements TIC Santé Nouvelle-Aquitaine et SMART4D)
- 9) Alliance Innovation Santé – Nouvelle Aquitaine (ALLIS-NA)

**Co-financeurs**

- 1) UFR Pharmacie, Université de Bordeaux
- 2) UFR Pharmacie, Université de Limoges
- 3) UFR Médecine-Pharmacie, Université de Poitiers
- 4) Société BIOSEB

**Budget estimatif :**

	Budget global	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
Investissement	78 200	39 100	10000 : UFR Médecine, Bordeaux 4600 : UFR Médecine-Pharmacie, Poitiers 9500 : UFR Pharmacie, Limoges	15000 : Université de Bordeaux
Fonctionnement	207 000	154 800	10 000 : UFR Médecine, Bordeaux 400 : UFR Médecine-Pharmacie, Poitiers 400 : UFR Pharmacie, Limoges 6 000 : BIOSEB	35 400 : Université de Bordeaux
<b>TOTAL</b>	<b>285 200</b>	<b>193 900</b>	<b>40 900</b>	<b>50 400</b>

- Immersion 360 en Nouvelle Aquitaine - Création et Mutualisation d'Espaces et de Ressources pour l'Apprentissage Immersif en Nouvelle Aquitaine, porté par l'Université de Bordeaux, INSPE, référente A. LEHMANS.**  
**Référent du projet pour l'Université de Poitiers : V. Millogo**

**Résumé :**

La vidéo 360° est l'une des quatre technologies utilisées en réalité étendue (XR) à côté de la réalité augmentée (AR), de la réalité mixte (MR) et de la réalité virtuelle (VR). L'immersion qu'elle offre induit une attention accrue des apprenants, un engagement actif, de l'interactivité voire un feedback immédiat sur les erreurs, un cadre favorable aux ancrages mémoriels.

Ce projet vise le développement au sein des INSPE, de pratiques pédagogiques enrichies de l'usage de la vidéo 360. Pour le favoriser, la mutualisation des productions est un facteur clé de succès. La constitution d'une banque de données concrétisera cette mise en commun. Les enseignants et les étudiants pourront y puiser des productions vidéo concernant de nombreuses disciplines universitaires et scolaires, issues des expérimentations réalisées dans le cadre de la formation des futurs enseignants. Cette mise en commun des contenus induira une réduction des coûts de production, et surtout un partage d'expériences sur les usages pédagogiques de la vidéo 360.

Le projet Immersions 360 en Nouvelle Aquitaine s'articule autour de deux axes :

**1/ Constitution d'une banque de données documentaires communes contenant les liens vers les vidéos et scénarii mutualisés**

**2/ Création d'espaces pour l'immersion**

Ce projet s'adresse aux étudiants des masters MEEF PE et PLC, étudiants du département LCS de l'UFR SFA.

**Priorités régionales :** Développer des espaces d'innovation pédagogique et d'activités étudiantes ;

**Priorités établissement :** Développement de l'approche compétence et compétences transversales ; Diversité des pratiques pédagogiques ;

**Financement :**

**Budget estimatif**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
Investissement	1 324		662		662
Fonctionnement	24 207		19 366		4 841
<b>TOTAL</b>	<b>25 531</b>		<b>20 028</b>		<b>5 503</b>

CR CFVU 05/01/2023 valide CFVU 19/01/2023